



PHI 776 – Philosophie de l'environnement (3 cr.)
Séminaire de 2^e et 3^e cycle
Plan de cours – Automne 2014
Jeudis, 16 h – 19 h
En visioconférence; Longueuil : L1 2637; Sherbrooke : A3 131

Enseignant : Alain Létourneau, professeur
Bureau : Longueuil, bureau principal : local L1-12731
Sherbrooke, bureau partagé : local A5 218
Téléphone : **450 463 1835, ou 819 821-8000, poste 61248**
Courriel : Alain.Letourneau@USherbrooke.ca
Page web : <http://www.usherbrooke.ca/philosophie/nous-joindre/personnel-enseignant/letourneau-alain/>

OBJECTIF

Acquérir une compréhension approfondie des questionnements contemporains sur l'environnement; se familiariser davantage avec les sciences concernées par les questions d'environnement, et obtenir une connaissance des principaux travaux en éthique et en philosophie de l'environnement.

CONTENU

Étude du développement récent (XXe et XXIe siècle) d'une conscience environnementale et de son rôle variable dans la gouvernance sociale. Lecture et discussion des essais philosophiques et éthiques sur l'environnement; prise en compte des débats sur la valeur du vivant et des tentatives de conciliation des évaluations opposées dans le domaine environnemental, notamment le point de vue économique. Revue d'un certain nombre de concepts normatifs en discussion : principe de précaution, théorie du risque, développement, croissance et soutenabilité, droits sociaux et droits environnementaux.

PROBLÉMATIQUE

La réflexion sur la question environnementale a d'abord émergé au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, chez des personnes qui étaient directement impliquées dans les dossiers de gestion environnementale et qui avaient donc à la base une autre formation que la formation philosophique classique, qu'il s'agisse de biologistes, des forestiers ou de penseurs libres. Pinchot, Muir, Leopold et Carson ont toutefois eu pour devanciers en Amérique les penseurs transcendantalistes, qui étaient littéraires, poètes, intellectuels engagés et philosophes, à différents degrés : Emerson et surtout Thoreau, dont la réflexion multiple a aussi une composante politique. Leur influence est perceptible

chez les fondateurs du pragmatisme que furent James et Dewey. Avec l'entrée en scène des premiers philosophes spécialisés en environnement (au sens disciplinaire cette fois), donc pendant les années 1970 et 1980, le débat environnemental surtout analytique s'est d'abord fixé sur des questions ontologiques et est venu recouper des questions fondamentales en philosophie de la valeur.

Après s'être assurés d'une bonne compréhension des origines de la philosophie environnementale, nous aurons l'occasion de clarifier le sens des positions ontologico-axiologiques représentées par l'écocentrisme, le biocentrisme et l'anthropocentrisme, autour de la question centrale et encore actuelle de la considérabilité morale. Nous voudrions également surmonter cette approche ontologique, en considérant en particulier le pragmatisme environnemental, développé depuis les années 1990 aux États-Unis et plus récemment aussi en France et ailleurs.

Puisque le séminaire est situé en philosophie pratique, une question particulière, assez large pour rendre compte d'une pluralité de préoccupations, va retenir l'attention : les discussions sur le thème du développement durable (ou mieux, soutenable), qui débordent largement du cercle des philosophes. Ce concept à portée normative qui a pu faire consensus depuis quelques décennies (surtout depuis le rapport Brundtland de 1987) est aujourd'hui à nouveau discuté, notamment dans une situation qui ne correspond plus ou assez mal à un certain modèle économique axé sur la croissance. Dans le contexte d'une relecture du rapport Meadows, *Limits to Growth* (1972) produite notamment par les nouveaux économistes des ressources naturelles, certains réclament de délaissier la croissance, alors que d'autres tentent d'articuler les forces d'une économie verte. Même si nous pouvons souhaiter une convergence vers la soutenabilité, la question est de savoir de quelle soutenabilité on parle; et si on souhaite encore parler de développement, duquel au juste. Et encore faut-il voir ce que peuvent signifier concrètement ces diverses orientations, soit envisager les conséquences pratiques de choix normatifs qui ne sont pas toujours largement délibérés.

STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

Le séminaire débute donc par une revue de l'histoire de la pensée environnementale récente, suivie d'une clarification des positions en philosophie et éthique environnementale, pour progressivement entrer dans des questionnements plus spécifiques. Nous prévoyons un site Moodle du séminaire qui devra régulièrement être consulté et utilisé. Comme il s'agit d'un séminaire, en sus des présentations du professeur et documents à lire et consulter, nous allons compter en bonne partie sur le travail des participants, qui feront en tout quatre présentations en classe. La première, en mode plus direct, sera la présentation de l'état de leurs réflexions au départ du séminaire. Les personnes auront alors à se situer par rapport à leur propre compréhension des questions environnementales aujourd'hui et sur la question de comment celles-ci affectent, sollicitent notre pensée et notre action. Ensuite les participants devront lire, analyser et présenter chacun deux textes en classe. Ils et elles auront de plus à présenter un travail final qui soit se penchera sur une question particulière liée au thème, éventuellement en lien avec une pratique donnée, soit livreront l'état final de leur réflexion, telle qu'elle se présentera en fin de séminaire. Un film sera également visionné et au moins un invité viendra participer à la discussion en classe.

PLANIFICATION DU COURS¹

Dates	Description du contenu	Opérations étudiantes
Jeudi 4 septembre	Présentation du plan de séminaire Introduction	Participation et présence, discussion
Jeudi 11 septembre	Suite et fin de l'introduction : problématique du séminaire. Présentation des devanciers.	Présentations par les participants de leur vision et compréhension de la question environnementale. Comment cela nous affecte-t-il, comme citoyens, ou comme philosophes, éthiciens...
Jeudi 18 septembre	Les devanciers, depuis les transcendantalistes	
Jeudi 25 septembre	Suite sur les pionniers, entre Muir et Leopold	
Jeudi 2 octobre		Présentations par les participants du premier texte choisi, début
Jeudi 9 octobre	Les efforts écocentristes et anthropocentristes	Suite et fin des présentations du premier texte choisi. Dépôt du premier travail écrit (mode papier et électronique)
Relâche le 16		
Jeudi 23 octobre	Présentation et discussion d'un film, la question environnement au Québec dans les années 1970	
Jeudi 30 octobre	Les éthiques contemporaines, le pragmatisme environnemental	Présentations du deuxième texte choisi
Jeudi 6 novembre	Questions environnementale et question économique	Fin des présentations du deuxième texte. Dépôt du deuxième travail
Jeudi 13 novembre	Visite de M. Harvey Mead	
Jeudi 20 novembre	Apports en économie écologique, et en économie des ressources	

¹ Le plan ci-joint présente les grandes lignes et peut être modifié, notamment en fonction du nombre de participants. Le nombre de séances prévues pour les présentations peut être modifié au besoin. Faute de temps, certains éléments pourront être vus sur le Moodle du cours, sur lequel nous placerons des documents complémentaires.

Jeudi 27 novembre	Croissance, décroissance, développement	
Jeudi 4 décembre	Vers une économie écologique ou une écologie économique?	Présentations finales
Jeudi 11 décembre		Présentations finales (fin)

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

1. Analyse et présentation de deux textes

Les participants vont choisir deux textes parmi ceux qui seront déposés sur le Moodle du cours, et en rendre compte en classe et par écrit.

Critères d'évaluation: au plan formel, le texte rencontre les exigences habituelles (page titre conforme, pagination, notes et bibliographie). On va expliquer le thème discuté tel que compris, les positions prises dans un espace de discussion, les arguments à l'appui et commenter, ouvrir sur la discussion. Donc de brèves synthèses personnelles d'au plus 7-9 pages chacune incluant bibliographie. Au plan de la qualité, nous allons considérer la clarté du propos, la rigueur des argumentaires présentés, le caractère suffisant de l'analyse et de la présentation dans le contexte, la valeur substantielle du commentaire. On évalue la présentation en classe au plan de sa clarté, suffisance des supports (plan, feuille distribuée, power point) et des interactions avec le groupe.

La présentation en classe vaut 10, le texte écrit déposé vaut 20, donc chaque travail représente 30% de la note finale, donc 60% est accordé pour les travaux portant sur des textes singuliers.

2. Réflexion thématique finale : présentation finale en classe, revenant d'un point de vue personnel et intégrateur sur le thème que vous avez choisi à la lumière des lectures, du séminaire, étude de cas ou approfondissement.

Critères d'évaluation : tout ce qui a été dit précédemment (pour le groupe 1 de travaux) s'applique encore ici, dans la mesure par exemple ou certains textes clé sont utilisés. De plus, l'on se demandera si une intégration suffisante des apports vus au cours a été atteinte. On se demandera également s'il a été tenu compte des apports de la discussion en classe, et si la réflexion semble crédible.

Ce travail de type dissertation ou exposé d'une discussion vaut 30% de la note finale; comme pour les autres présentations, un 10 points est accordé à la présentation en classe et son support. Le texte déposé sera concis, éventuellement programmatique, d'au plus 10 pages incluant bibliographie.

3. Participation au séminaire : la présentation de départ, les présences et interventions dans les discussions à la suite, en termes par exemple de questions posées aux présentateurs etc., permettront de donner un maximum de 10 points pour ce dernier volet. Les absences non justifiées font perdre des points, donc il faut en aviser.

BIBLIOGRAPHIE

I. ÉTHIQUE ET PHILOSOPHIE DE L'ENVIRONNEMENT

Oliver Abel, Édouard Bard et al., *Éthique et changement climatique*. Paris, Le Pommier, 2009.

Hicham-Stéphane Afeissa, *Portraits de philosophes en écologistes*. Paris, Dehors Éditions MF, 2012.

H.-S. Afeissa, *La communauté des êtres de nature*. Paris, Dehors Éditions MF, 2010.

H.-S. Afeissa, *Éthique de l'environnement*. Nature, valeur, respect. Paris, Vrin, 2007.

H.-S. Afeissa, *Écosophies, la philosophie à l'épreuve de l'écologie*. Paris, Dehors Éditions MF, 2006.

Robin Attfield, *Environmental Ethics*. Cambridge (UK), Polity Press, 2003.

André Beauchamp, *Environnement et consensus social*. Montréal, Éditions l'Essentiel, 1997.

Christopher Belshaw, *Environmental Philosophy*. Reason, Nature and Human Concern. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001.

Murray Bookchin, *Une société à refaire*. Montréal, Écosociétés, 1993.

Dominique Bourg, Kerry Whiteside, *Vers une démocratie écologique*. Le citoyen, le savant et le politique. Paris, Seuil, 2010.

Helmut Breitmeier, Oran R. Young, Michael Zürn, *Analyzing International Environmental Regimes*. From Case Study to Database. Cambridge, MIT Press, 2006.

Andreas Brenner, *Manuel d'éthique de l'environnement*. De la théorie à la pratique. Fribourg, Academic Press, 2010.

Peter G. Brown et Jeremy J. Schmidt, *Water Ethics*. Foundational Readings for Students and Professionals. Washington, Island Press, 2010.

J. Baird Callicott, *Éthique de la terre*. Paris, Éditions Wildproject, 2010.

Rachel Carson, *Printemps silencieux*. Paris, Éditions Wildproject, 2009 (1962).

Catherine Choquette et Alain Létourneau, (dir.). *Vers une gouvernance de l'eau au Québec*. Sainte-Foy, Éditions Multimondes, 2008.

Patrick Curry, *Ecological Ethics*. An introduction. Cambridge, Polity Press, 2011.

Ariane Debourdeau, *Les grands textes fondateurs de l'écologie*. Paris, Flammarion, 2013.

Éric Duchemin (éd.), *La gouvernance à l'épreuve des enjeux environnementaux et des exigences démocratiques*. Montréal, Éditions Vertigo, 2011.

Jean-Pierre Dupuy, *Pour un catastrophisme éclairé*. Paris, Seuil, 2002.

Robin Eckersley, *The Green State. Rethinking Democracy and Sovereignty*. Cambridge, MIT Press, 2004.

Ralph Waldo Emerson, *The annotated Emerson*. David Mikics ed. Cambridge (MA), Belknap Press at Harvard University Press, 2012.

Axel Gosseries, Anne-Christine Hubbard, Joëlle Zask, “La justice environnementale”, dossier, *Raison Publique*, no. 8, avril 2008, p. 5-54.

Robert F. Durant, Daniel J. Fiorino & Rosemary O’Leary, *Environmental Governance Reconsidered. Challenges, Choices, and opportunities*. Cambridge, MIT Press, 2004.

Dan Gardner, *Risque. La science et la politique de la peur*. Montréal, Éditions Logiques, 2009.

Stephen M. Gardiner, Simon Carney, Dale Jamieson et Henry Shue (ed.), *Climate Ethics. Essential Readings*. Oxford, Oxford University Press, 2010.

James Garvey, *Éthique des changements climatiques*. Paris, Éditions Yago, 2010.

Bernward Gesang, *Klimaethik*. Francfort, Suhrkamp Verlag, 2011.

Clark C. Gibson, Krister Andersson, Elinor Ostrom et Sujai Shivakumar, *The Samaritan’s Dilemma. The Political Economy of Development Aid*. Oxford, Oxford University Press, 2005.

Olivier Godard (dir.), *Le principe de précaution dans la conduite des affaires humaines*. Paris, Éditions de la maison des sciences de l’homme, 1997.

Juliette Grange, *Pour une philosophie de l’écologie*. Paris, Pocket, 2012.

Émilie Hache, *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*. Paris, Les empêcheurs de penser en rond/La découverte, 2011.

Robert Henson, *The Rough Guide to Climate Change*. Londres et New York, Penguin Books, 2006

Dale Jamieson (ed.), *A Companion to Environmental Philosophy*. Oxford, Blackwell, 2003.

Dale Jamieson, *Ethics and the Environment. An introduction*. Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

Hans Jonas, *Le principe responsabilité*. Paris, Flammarion, 1990 (1979).

Hans Jonas, *Pour une éthique du futur*. Paris, Payot et Rivages, 1998 (1992).

William P. Kabasenche, Michael O’Rourke, Matthew H. Slater (ed.), *The Environment. Philosophy, Science, and Ethics*. Cambridge (Ma), MIT Press, 2012.

- David Keller (ed.), *Environmental Ethics : the Big Questions*. Malden (Ma), Wiley-Blackwell, 2010.
- Michel Callon, Pierre Lascoumes, Yannick Barthe, *Agir dans un monde incertain*. Essai sur la démocratie technique. Paris, Seuil, 2001.
- Catherine Larrère, Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature*. Pour une philosophie de l'environnement. Paris, Aubier, 1997.
- Bruno Latour, *Politiques de la nature*. Comment faire entrer les sciences en démocratie. Paris, La découverte, 1999.
- Sandra Laugier, *Tous vulnérables? Le care, les animaux et l'environnement*. Paris, Payot, 2012.
- Aldo Leopold, *Almanach d'un comté des sables*. Tr. J.-M. Le Clézio, Paris, Flammarion, 2000.
- Alain Létourneau, « Figures et importance de « l'expertise environnementale » dans la presse écrite », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 14 Numéro 1 | mai 2014, mis en ligne le 10 mai 2014, consulté le 09 juillet 2014. URL : <http://vertigo.revues.org/14702> ; DOI : 10.4000/vertigo.14702.
- Ibid., « Les théories de la gouvernance. Pluralité de discours et enjeux éthiques », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors série 6 | 2009, [En ligne], mis en ligne le 09 novembre 2009. URL : <http://vertigo.revues.org/index8891.html>. Consulté le 03 décembre 2009.
- Ibid., « Les normativités en gouvernance : cas spécifique de l'environnement », dans M. Maeschalck (ed.). *Éthique et gouvernance*. Les enjeux actuels d'une philosophie des normes. Georg Olms Verlag, Hildesheim-Zurich-New York, 2009, p.221-236.
- Ibid., «Le concept de *Wirkungszusammenhang* chez Dilthey et sa signification éthique et herméneutique pour la gouvernance de l'eau», dans Janos Kelemen, Jean Ferrari et Gregory Harmati (dir.). *Le même et l'autre*. Identité et différence. Actes du XXXI^e colloque international de l'ASPLF, Budapest, Paris, Vrin, 2009, p. 649-654.
- Ibid., « La transdisciplinarité considérée en général et en sciences de l'environnement », *VertigO, la revue électronique en sciences de l'environnement*, volume 8 no. 2, octobre 2008 (<http://vertigo.revues.org/index5253.html>).
- Ibid., «Gouvernance et gestion intégrée de l'eau par bassins versants: problématique et requêtes d'une communication consensuelle », ds C. Choquette et A. Létourneau (dir.). *Vers une gouvernance de l'eau au Québec*. Québec, éditions Multimondes, 2008, p. 203-225.
- Andrew Light & Eric Katz (ed.), *Environmental Pragmatism*. Londres, Routledge, 1996.
- Virginie Maris, *Philosophie de la biodiversité*. Petite éthique pour une nature en péril. Paris, Buchet-Chastel, 2010.

J. R. McNeill, *Du nouveau sous le soleil*. Une histoire de l'environnement mondial au 20^e siècle. Paris, Champ Vallon, 2010 (2000).

Ben A. Minteer, *The Landscape of Reform*. Civic Pragmatism and Environmental Thought in America. Cambridge, MIT Press, 2006.

Ben A. Minteer (ed.), *Nature in common?* Environmental Ethics and the Contested Foundation of Environmental Policy. Philadelphia, Temple University Press, 2009.

Ben A. Minteer & Robert E. Manning, *Reconstructing Conservation*. Finding common ground. Washington, Island Press, 2003.

Arne Naess, *Vers l'écologie profonde*. Paris, Éditions Wildproject, 2009.

Arne Naess, *Écologie, communauté et style de vie*. Paris, Dehors Éditions MF, 2008.

Bryan G. Norton, *Searching for Sustainability*. Interdisciplinary Essays in the Philosophy of Biology. Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

Bryan G. Norton, *Sustainability*. A Philosophy of Adaptive Ecosystem Management. Chicago, University of Chicago Press, 2005.

Holmes Ralston III, *A New Environmental Ethics*. The next millenium for Life on Earth. New York, Routledge, 2012.

Philippe Squarzoni, *Saison Brune*. Paris, Delcourt, 2012 (roman graphique).

Philip W. Sutton, *The environment, a sociological introduction*. Cambridge, Polity Press, 2007.

David Suzuki, avec Amanda McConnell, *L'équilibre sacré*. Redécouvrir sa place dans la nature. Montréal, Fides, 2003.

Henry David Thoreau, *Walden ou la vie dans les bois*. Paris, Gallimard, 1922 (1854).

Yvette Veyret et Pierre Pech, *L'homme et l'environnement*. Paris, PUF, 1993.

Harald Welzer, *Les guerres du climat*. Pourquoi on tue au XXI^e siècle. Paris, Gallimard, 2008.

Donald Worster, *A passion for nature*. The life of John Muir. Oxford, Oxford University Press, 2008.

Galareh Yvard-Djahansouz, *Histoire du mouvement écologique américain*. Paris, Ellipses, 2010.

II. QUESTION DU DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE ET DE LA CROISSANCE DANS UN MONDE TRANSFORMÉ

Yves-Marie Abraham, Louis Marion, Hervé Philippe, *Décroissance versus développement durable*. Montréal, Écosociété, 2011.

Julian Agyeman, *Just Sustainabilities*. Policy, Planning, and Practice. Londres et New York, Zed Books, 2013.

Paul Ariès, *La simplicité volontaire contre le mythe de l'abondance*. Paris, La découverte, 2010.

Attac (Geneviève Azam, Christophe Bonneuil, Maxime Combes), *La nature n'a pas de prix*. Les méprises de l'économie verte. Lonrai (France), Les liens qui libèrent, 2012.

Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde. *Développement et changement climatique*. Washington (D.C.), Pearson, 2010.

Denis Bayon, Fabrice Flipo, François Schneider, *La décroissance*. Dix questions pour comprendre et en débattre. Paris, La découverte, 2010.

David Colle (dir.), *Quelle croissance?* Paris, PUF, 2011.

Le Collegium International, *Le monde n'a plus de temps à perdre*. Appel pour une gouvernance mondiale et solidaire. Paris, Les liens qui libèrent, 2012.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*. Nairobi, 1987. Disponible http://fr.wikisource.org/wiki/Notre_avenir_%C3%A0_tous_-_Rapport_Brundtland

Neil Craik, Isabel Studer et Debora VanNijnatten (ed.), *Climate Change Policy in North America*. Designing Integration in a Regional System. Toronto, University of Toronto Press, 2013.

Herman E. Daly, Kenneth N. Townsend (ed.), *Valuing the Earth*. Economics, Ecology, Ethics. Cambridge (Ma), MIT, 1993.

Herman Daly, *Beyond Growth*. The economics of sustainable development. Boston, Beacon Press, 1996.

John Dryzek, David Downes (et alii.), *Green States and Social Movements*. Environmentalism in the United States, United Kingdom, Germany, & Norway. Oxford, Oxford University Press, 2003.

Barry C. Field, *Natural Resource Economics*. Long Grove (Ill.), Waveland Press, 2008.

Willi Fuchs, *Wachsen ohne Wachstum*. Weniger Ressourcen, bessere Technik, mehr Wohlstand. Munich, Hanser, 2011.

Corinne Gendron et Jean-Guy Vaillancourt (dir.), *Développement durable et participation publique*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003.

David Held, Angus Harvey et Marika Theros, *The Governance of Climate Change*. Science, Economics, Politics & Ethics. Cambridge (UK), Polity, 2011.

Roger Guesneries, Nicholas Stern, *2 économistes face aux enjeux climatiques*. Paris, Le Pommier, 2012.

Tim Jackson, *Prospérité sans croissance: la transition vers une économie durable*. (= Economics for a finite planet). Bruxelles, De Boeck, 2010 (2009).

Philippe Jurgensen, *L'économie verte*. Comment sauver notre planète. Paris, Odile Jacob, 2009.

Pierre Lacousmes, *Action Publique et environnement*. Paris, PUF, 2012.

Serge Latouche, *Le pari de la décroissance*. Paris, Fayard, 2006.

Alain Létourneau, « Pour une éthique de l'environnement inspirée par le pragmatisme : l'exemple du développement durable », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 10 Numéro 1 | 2010, URL : [http : //vertigo.revues.org/9541](http://vertigo.revues.org/9541).

Alain Létourneau, « Développement durable et dilemmes éthiques », *Éthique et développement durable*. Institut de formation de l'environnement (IFORE), Paris, Éd. L'Harmattan, 2010, p 37-48.

François Macebo, *Le développement durable*. Paris, A. Colin, 2010.

Harvey L. Mead, *L'indice du progrès véritable : quand l'économie dépasse l'écologie*. Ste-Foy, Éditions MultiMondes, 2011.

Dennis Meadows, Donella Meadows, Jorgen Randers, *Les limites à la croissance* (dans un monde fini). Le Rapport Meadows, 30 ans après. Montréal, Écosociété, 2013 (2004).

Serge Mongeau, *La simplicité volontaire*. Montréal, Écosociété, 1998.

Elinor Ostrom, *La gouvernance des biens communs : pour une nouvelle approche des ressources*. Bruxelles, De Boeck, 2010 (1990).

Elinor Ostrom, *Understanding Institutional Diversity*. Princeton (NJ), Princeton University Press, 2005.

Christian Parenti, *Tropic of Chaos*. Climate Change and the New Geography of Violence. New York, Nation Books, 2011.

Nicolas Ridoux, *La décroissance pour tous*. Lyon, Parangon, 2006.

Imri Seidl, Angelika Zahrt (hrsg), *Post-wachstumsgesellschaft*. Konzepte für die Zukunft. Marbourg, Metropolis, 2010.

Assen Slim, *Le développement durable*. Paris, Le cavalier bleu, 2008.

Peter Sloterdijk, « Impératif catégorique et impératif absolu », dans Le collegium international, *Le monde n'a plus de temps à perdre*. Appel pour une gouvernance mondiale solidaire et responsable. France, Les liens qui libèrent, 2012, p. 53-64.

Marie-Claude Smouts (dir.), *Le développement durable*. Les termes du débat. Paris, A. Colin, 2008.

Reinhard Steurer, Rita Trattnigg (Hrsg.), *Nachhaltigkeit regieren*. Eine Bilanz zu Governance-Prinzipien und –Praktiken. Munich, Oekom Verlag, 2010.

Jacques Theys, Christian de Tertre, Felix Rauschmeyer, *Le développement durable, la seconde étape*. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2010.

Peter A. Victor, *Managing without Growth*. Slower by Design, not by Disaster. Cheltenham (UK), Edward Elgar, 2008.

Franck-Dominique Vivien, *Le développement soutenable*. Paris, La découverte, 2005.

Harald Walzer, Klaus Wiegandt (hrsg), *Perspektiven einer nachhaltigen Entwicklung*. Francfort, Fischer, 2011.

World Commission on Environment and Development, *Our common future*. Oxford, Oxford University Press, 2009 (1987).

Edwin Zaccai, *25 ans de développement durable, et après?* Paris, PUF, 2011.

Yves-Charles Zarka (dir.), *Le monde émergent*. Les nouveaux défis environnementaux. Paris, Armand Colin, 2010.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études

8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat)

Autrement dit : mentionnez vos sources.

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.